

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7609**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage spécialité : Infographie et gestion paysagère

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bretagne Sud	Recteur de l'académie, Président de l'université de Bretagne Sud

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214n Etudes paysagères, conseil en paysage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle aménagement du paysage est un diplôme professionnalisant qui vous donne une double compétence grâce à son orientation professionnelle infographie et gestion paysagère. Vous apprendrez ainsi les méthodes et techniques d'élaboration, de présentation et de communication d'un projet, infographie générale (DAO), Infographie paysagère (CAO),(Autocad, Photoshop, Landsim3D) -

- Il transforme en dessins les projets et solutions techniques d'un futur aménagement paysager
- Il établit des plans généraux (vues en plans, en coupes...) à partir d'esquisses, en utilisant les outils de CAO/DAO
- Il relève des mesures et mètre les ouvrages dessinés.
- Il effectue des plans d'exécution de détail directement utilisables sur un chantier.
- Il applique les réglementations liées à l'aménagement de l'espace.
- Il suit le chantier paysager et contrôle sa réalisation conformément au plan du bureau d'études.
- Il participe aux réunions de chantier.
 - Appréhender le fonctionnement global d'une entreprise ou d'un organisme à travers sa politique générale et ses principales fonctions (commerciale, production, financière) - Etre capable de situer une entreprise dans son environnement économique
- Connaître l'environnement administratif et réglementaire spécifique à l'aménagement paysager.
- Connaître les règles des marchés publics
- être capable d'analyser un site en prenant en compte les principaux paramètres esthétiques, géographiques, sociaux et maîtriser les sources d'information et les supports
- être capable de communiquer une étude de site ou un projet à l'aide d'un outil classique ou informatique
- connaître les techniques graphiques
- Infographie et gestion paysagère : (lecture 3D du paysage et conception de l'espace vert ; lecture 3D et imagerie virtuelle) : être capable d'élaborer présenter, communiquer et présenter un projet ; être capable de maîtriser les outils généraux d'infographie ; être capable de maîtriser les outils spécifiques à l'infographie paysagère
- Etre capable de tenir une conversation courante en anglais et de comprendre et communiquer par oral ou écrit en anglais professionnel
- Savoir analyser et synthétiser une documentation.
- Maîtriser les situations de communications professionnelles.
- Etre capable d'utiliser les principaux outils informatiques de base
- Etre capable de cerner correctement une question à résoudre, de la problématiser, d'établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses.
- Etre capable d'analyser, traiter et présenter des données
- Etre capable d'anticiper sur un projet, de planifier le travail
- Savoir élaborer un projet et conduire une étude approfondie sur un sujet concret
- Evaluer ses propres compétences professionnelles et ses capacités relationnelles
- Rédiger un rapport et le présenter par oral

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur privé
secteur public
chef d'entreprise d'aménagements paysagers assistant en bureau d'études espaces verts
animateur/formateur en paysage

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture
A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel
A1204 : Protection du patrimoine naturel
E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

En formation initiale : volume horaire global de 986 heures dont 420 heures d'enseignement, 146 heures de projet tutoré et 420 heures de stage (12 semaines). Domaines de formation en 7 unités d'enseignement capitalisables:

Formation universitaire 196h U.E.1 Communication - U.E.2 Outils méthodologiques

- U.E.3 L'entreprise et son environnement -

Formation professionnelle spécifique 224 h U.E.4 Analyse paysagère et conception - U.E.5 Infographie

Application professionnelle 566h U.E.6 Projet tutoré - U.E.7 Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Deux types d'accès sont envisagés : l'un du fait d'une possibilité d'équivalence totale ou partielle, l'autre du fait de leur valeur de pré-requis ouvrant l'accès à d'autres certifications. Un hypertexte sera prévu ici vers le texte réglementaire le précisant	Négociations en cours

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 Novembre 1999 publié au JO du 24 Novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 Novembre 1999 publié au JO du 24 Novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://univ-ubs.fr>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Morbihan (56) [GUINGAMP]

Université Bretagne Sud

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Catholique de l'Ouest Bretagne nord Campus de La Tour d'Auvergne BP90431 22204 GUINGAMP Cedex

Historique de la certification :